

colloque  
national  
2010



organisé par  
l'ADGCF et Le SNDGCT

# Réforme territoriale : quel avenir pour le bloc local ?

Jeudi 4 mars 2010

Caisse des Dépôts et Consignations - *Salle Solférino*  
15 quai Anatole France – Paris 7<sup>e</sup>

Métro : Assemblée Nationale ou Musée d'Orsay  
(voir plan d'accès ci-joint)

## présentation

Le projet de loi de réforme des collectivités territoriales actuellement en débat au parlement vise à une plus forte structuration des territoires, à une meilleure coordination de l'action locale avec l'institution de « couples » de collectivités, à l'achèvement et à la rationalisation de la carte intercommunale à l'horizon 2014 avec globalement une clarification par étapes des compétences et des financements.

Les enjeux sont essentiels pour l'avenir du bloc local, communes et intercommunalités !

Comment sera préservée la liberté des communes et leur autonomie financière ? Quelles seront les conséquences de l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires et des nouvelles dispositions financières sur le fonctionnement de l'intercommunalité et sur les relations communes-intercommunalités ? Quel sera le régime des nouvelles métropoles ?

Comment le couple de proximité « communes-intercommunalités » va-t-il s'articuler au couple « régions-départements » qui sera géré par les

mêmes conseillers territoriaux ? Quelles seront les conséquences de la suppression modulée de la clause de compétence générale pour les régions et les départements sur le financement partagé des équipements et des politiques publiques locales ?

La réforme risque-t-elle de modifier le statut et la pratique de la fonction de direction générale des communes et des intercommunalités ?

Comment se dessineront les nouveaux rapports entre collectivités et avec l'État ?

La loi répondra-t-elle finalement aux avancées importantes de l'intercommunalité, telle que l'avait préconisé le comité Balladur et les premières versions du projet ?

Telles sont les principales questions qui seront débattues au cours de ce colloque national exceptionnel organisé conjointement par le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales et l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France.

Credit photo : Olivier Lon



## programme du colloque

9 h 30 : Accueil - Café

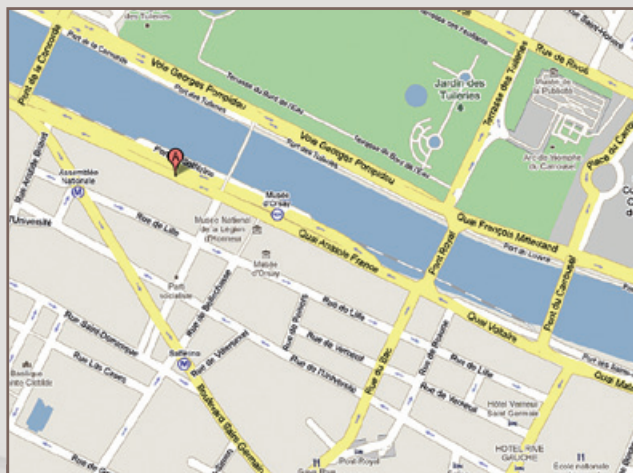
10 h : Ouverture du Colloque

- **Pascal Fortoul**, *Président de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France, DGS de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais*
- **Stéphane Pintre**, *Président du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, DGS de la ville d'Antibes-Juan-les-Pins*

10 h 30 - 13 h 00 : Table ronde -

« Réforme territoriale : quel avenir pour le bloc local ? »

- **Animateur : Jean Dumonteil**, *Journaliste et directeur des Editions du Secteur Public*
- **Introduction : Anne Barralon**, *Manager du département secteur public, SVP*



### accès :

Caisse des Dépôts et Consignations - 15 quai Anatole France, Paris 7<sup>e</sup>  
Métro : Assemblée nationale ou Musée d'Orsay

- Présentation du contexte général du projet de loi de réforme des collectivités territoriales et état des débats issus de la 1<sup>ère</sup> lecture au Sénat.

### Intervenants :

- **Jean-Patrick Courtois**, *Sénateur-Maire de Mâcon, Rapporteur du projet de loi*
- **Yves Krattinger**, *Sénateur de la Haute-Saône, Vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation*
- **Jean-Paul Vogel**, *DGS de la Communauté d'Agglomération du Grand-Besançon, représentant l'ADGCF*
- **Pierrick Lozé**, *DGS de la Communauté d'Agglomération de Moulins, représentant le SNDGCT*

- Débat avec la salle

13 h 00 - 14 h 00 : Cocktail déjeunatoire

## Réforme territoriale : quel avenir pour le bloc local ?

organisé par l'ADGCF et Le SNDGCT

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Formulaire individuel à retourner dûment rempli le 25 février au plus tard

par email à : [marie-agnes.ducrot@paysvoironnais.com](mailto:marie-agnes.ducrot@paysvoironnais.com) ou par fax au : 04 76 91 85 40.

Plus d'infos au : 04 76 93 17 34

- participera au colloque du jeudi 4 mars     participera au cocktail déjeunatoire

Prénom : ..... Nom : .....

Collectivité : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

### Modalités d'inscription :

- aucun frais de participation n'est demandé. Il est néanmoins obligatoire de s'inscrire en retournant le présent formulaire d'inscription.
- la journée est réservée en priorité aux membres de l'ADGCF et du SNDGCT • attention : cet événement ne pourra accueillir que 180 personnes